



Chablis, le 16 janvier 2018

CAVB
132, route de Dijon
21200 BEAUNE

Objet : Demande de mise en place d'une expérimentation pour l'implantation de toiles ORGEL

Monsieur le Président,

Par le présent, nous portons à votre connaissance que la FDAC souhaite mettre en place une expérimentation pour l'implantation de toiles ORGEL (à partir de 2018).

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Les Co-Présidents,

Frédéric GUEGUEN

Louis POITOUT

ODG VOSNE ROMANEE

Vosne Romanée, le 30 janvier 2018

Objet : Demande de mise en place d'une expérimentation pour l'implantation de toiles ORGEL

Monsieur le Président,

Par le présent, nous portons à votre connaissance que l'ODG Vosne Romanée souhaite mettre en place une expérimentation pour l'implantation de toiles ORGEL (à partir de 2018).

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président,

Guillaume ROUGET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rouget', with a large, sweeping flourish extending upwards and to the right.

■ ETUDE DE L'IMPACT DE VOILES ANTI GEL SUR LA PHYSIOLOGIE ET LA SANTE DE LA VIGNE, LA MATURATION DES RAISINS, LA QUALITE DU VIN EN BOURGOGNE

DUREE DE L'ACTION	3 ANS	PERIODE DE REALISATION	Campagne 2018-2019-2020
ETAT DE L'ACTION			
<input checked="" type="checkbox"/> Projet	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> Terminé	

VIGNOBLE CONCERNE	AOP du vignoble de Bourgogne
--------------------------	------------------------------

CONTEXTE
<p>La Bourgogne a subi sur les millésimes 2016 et 2017 d'importantes gelées de printemps sur l'ensemble des vignobles.</p> <p>Ces gelées ont un fort impact sur les exploitations. Lorsque les bourgeons sont gelés, les contre-bourgeons prennent le relais et la pousse des rameaux se fait généralement de façon anarchique, nécessitant ainsi beaucoup plus de travail aux vignes. Ces travaux doivent être réalisés manuellement par une main d'œuvre qualifiée imposant une augmentation des charges.</p> <p>Ces vignes nécessitent également une grande attention quant à la pression sanitaire afin de sauver les quelques grappes qui pourraient pousser. Finalement ces vignes touchées par le gel, ont de très faibles rendements.</p> <p>Certaines appellations très touchées en 2016 ont ainsi perdu de 90 à 45% de leur récolte.</p> <p>Certains villages de l'Yonne ont ainsi enregistrés des rendements historiquement bas dus aussi bien aux effets du gel que de la grêle.</p> <p>Les professionnels souhaitent pouvoir se prémunir de ces événements et limiter leurs effets sur le vignoble. Les toiles hors gel semblent être une solution intéressante.</p> <p>La CAVB est l'organisme porteur de l'expérimentation pour le compte de l'ODG Chablis et Vosne Romanée.</p> <p>La CAVB a mis en place une commission en charge de ce dossier, composée de professionnels et de techniciens partenaires de la CAVB (BIVB, Chambres d'agriculture). La CAVB centralisera les résultats d'expérimentation et rédigera le rapport en concertation des organismes techniques participant à l'expérimentation.</p>

OBJECTIF DE L'ÉTUDE

Etudier de l'impact des toiles hors gel sur la physiologie et la santé de la vigne, la maturation des raisins et sur les coûts de production sur les vignes d'AOC.

SITES DE MISE EN ŒUVRE

Cette expérimentation s'étend sur des parcelles référencées dans le tableau (annexe 2) ci-joint qui reprend les caractéristiques de la parcelle concernée et du dispositif de protection. Les volumes issus de l'expérimentation sont tous revendicables dans les AOC de Bourgogne.

CALENDRIER

Au préalable, la commission a effectué un recensement des domaines intéressés par la pose de toiles hors gel. La CAVB leur a adressé au mois de novembre une déclaration d'intention (annexe 1) à renvoyer pour définir ensuite le protocole et le dimensionnement de l'expérimentation.

Les toiles amovibles seront installées en fonction des situations des parcelles et des conditions d'expérimentations avant sortie des bourgeons, et ce uniquement lors de la période de sensibilités aux gelées.

Le suivi expérimental aura lieu ensuite de mars à la récolte en suivant les paramètres observables lors des stades végétatifs de la vigne, même si le dispositif de protection lui sera ôté de la vigne.

Un bilan de campagne sera effectué une fois la récolte terminée et avant la fin de l'année 2018 en vue de rédiger le premier compte rendu technique à adresser à l'INAO.

DIMENSIONNEMENT DE L'EXPERIMENTATION: MATERIEL VEGETAL, DISPOSITIF...

Parcelles expérimentales

Le tableau (annexe 2) reprend l'ensemble des parcelles de l'expérimentation ainsi que leurs caractéristiques et le type de toile mis en place sur chacune d'entre elles.

Référencement des parcelles protégées (annexe 2): type dispositif, matière, localisation et exposition de la parcelle, AOC, ref. cadastrale, superficie de la parcelle et superficie

protégée, nb rangs, longueur des rangs, orientation des rangs, densité de plantation, mode de taille, matériel végétal, méthodes culturales.

Surface expérimentale en 2018: 3 ha sur 7 parcelles et 6 domaines. 3 domaines en attente pour une installation en 2019.

La superficie engagée par parcelle ne doit pas dépasser 0.80 ha.

Chaque placette possède une partie protégée par la toile et une partie « témoin » conduite « normalement ». La zone témoin sans voile doit être contiguë et à la même altitude. Un accompagnement technique sera proposé pour la définition des zones témoins.

Dispositif expérimenté

- Système de protection : toile hors gel polyéthylène

ANALYSES ET ENREGISTREMENTS VIGNOBLE

L'ensemble des domaines recevra une enquête à remplir au cours de la campagne viticole. Il devra y enregistrer le coût de mise en place de la toile les temps de travaux supplémentaires engendrés par la mise en place de la toile, l'éventuelle modification de pratique, les inconvénients et avantages constatés de la toile. Ces enregistrements seront à retourner à la CAVB après vendanges où ils seront dépouillés et traités.

L'ensemble des analyses et enregistrements décrits ci- après sera **effectué sur une sélection de parcelles représentatives de l'ensemble des situations.** Cette sélection permet de prendre en considération les caractéristiques différentes de chacune des parcelles protégées (période de taille et d'épluchage, exposition de la parcelle, mode d'entretien du sol...)

Ces parcelles sélectionnées seront suivies par les techniciens de la chambre d'agriculture de l'Yonne ; ainsi que par la responsable agro météo du BIVB.

Protocole :

SUIVI TEMPERATURES et d'HYGROMETRIE

Des capteurs de température et humidité relative seront disposés dans 4 parcelles pilotes, judicieusement choisies.

6 capteurs seront installés dans chaque modalité (couvert / non couvert), au niveau du fil de liage et au niveau du sol, et ce à 3 niveaux dans la parcelle (haut, milieu et bas de parcelle), pendant tout la période de risque.

Chaque épisode de gel fera l'objet d'une caractérisation météorologique, en collaboration avec Météo France.

Les parcelles seront positionnées à différentes situations microclimatiques à savoir en

fonction de la situation de la parcelle (bas-milieu et haut de coteau, son exposition, sa situation humide/sèche).

IMPACT SUR LA PHYSIOLOGIE DE LA VIGNE/ SUIVI DES STADES VEGETATIFS : Stade phénologique hebdomadaire jusqu'à la floraison puis un comptage de véraison.- 100 ceps/modalité - 2 à 4 notations si écart entre modalités nécessitant plusieurs passages

EFFET DE PROTECTION DES TOILES, SENSIBILITE AU GEL

Caractérisation épisode gélif

En cas d'événement de gel, passage le plus rapidement derrière et/ou à J+24 hr pour évaluer niveau de protection.

Evaluation du % de pieds touchés (avec au moins un bourgeon touché), % de bourgeons touchés par cep en distinguant courson, baguettes – comptages sur 100 ceps par modalité. Deux comptages à réaliser: un juste après gel et un une semaine après.

Evaluation sur nombre de bourgeons restant et reprise de croissance suite à l'évènement.

Evaluation sur hauteur de végétation protégée par toiles

Feuilles : % global dégâts et défoliation - % estimé visuellement en fonction de ce qui reste sur la végétation.

RECOLTE

Estimation poids récolte sur 5 répétitions de 10 ceps / modalité (50 ceps/ parcelle et par modalités)

Détermination du poids de récolte par 10 ceps, poids/cep, nbre de grappes/cep, poids d'une grappe

Prélèvement 400 baies/modalité pour analyse maturité BIVB

MATURITE- - MISE EN ŒUVRE-ENREGISTREMENT

Les parcelles seront prélevées par les domaines à l'approche de la récolte, sur chacune des modalités. Le matériel et le protocole de prélèvement seront fournis par le BIVB, qui prendra en charge les analyses.

ANALYSES : Sucres, AT, pH, Acides tartrique et malique, potassium.

ETUDE ECONOMIQUE

L'ensemble des domaines recevra une enquête à remplir au cours de la campagne viticole. Il devra y enregistrer le coût de mise en place du voile, les temps de travaux supplémentaires engendrés par la mise en place, l'entretien et l'enlèvement du voile, l'éventuelle modification de pratique, les inconvénients et avantages constatés du

voile. Ces enregistrements seront à retourner à la CAVB après vendanges où ils seront dépouillés et traités.

COMPTE RENDU

Un premier compte-rendu technique sera adressé aux services de l'INAO avant le 31 mars 2019.

Une synthèse globale sera réalisée et adressée aux services de l'INAO à l'issue des 3 années d'expérimentation et si possible avant le 31 décembre 2020.

ORGANISME PORTEUR DU PROJET	<i>Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne</i>	
Interlocuteurs	Marion Saüquère- Charlotte Huber-	
Téléphone	03 80 25 00 25	m.sauquere@cavb.fr/c.huber@cavb.fr

ORGANISME TECHNIQUE PARTENAIRE	<i>BIVB</i>
Interlocuteur	C. Monamy
ORGANISME TECHNIQUE PARTENAIRE	<i>Chambres d'agriculture 89</i>
Interlocuteur	Guillaume Morvan

Nom domaine	adresse	CP	Commune	contact mail	contact tel	Type de bache	Fournisseur	nb rang recouverts	localisation parcelle	AOC	Ref cadastrale	Superficie totale (ha)	Superficie protégée (ha)	Nb rangs	longueur des rangs	(orientations rangs	topographie	mode entretiens sol	mode taille	densité plantation	
EARL Domaine Jean-Jacques	39 rue de chichee	89800	CHABLIS	jeanjacques@domaine.com	03-86-42-16-32	PAS D'INSTALLATION CETTE ANNEE, prévue en 2019						0,35									
EARL Domaine Jean-Jacques	26 rue de chichee	89800	CHABLIS	jeanjacques@domaine.com		PAS D'INSTALLATION CETTE ANNEE, prévue en 2019						0,3									
EARL Denis RACE	5 rue de chichee	89800	CHABLIS	denis@domaine.com	03-86-42-45-87					Chablis les Pargues		0,554									
EARL Denis RACE	6 rue de chichee	89800	CHABLIS	denis@domaine.com						Vauvillien		0,3545									
EARL Denis RACE	7 rue de chichee	89800	CHABLIS	denis@domaine.com						Bas de Mt Milieu		0,3747									
SCEV Camille et Laurent SCHALLER	13 rue de vaucharnes	89800	CHERY	camille@schaller.com	03-86-41-41-88																
SARL Christian MOREAU Père et fils	26 avenue d'oberweset	89800	CHABLIS	christian@domaine.com	03-86-42-86-34	multirangs	Toile hors gel Bouillon	4	Chichee	Chablis ter en Vaucoupin	DC335	0,2311	0,2311	32	70 S		Bas de coteau	meccanique/désherbage	GS	1*1,25	
SCEV Domaine Soupé	32 bis avenue d'oberweset	89800	CHABLIS	soupe@domaine.com	06-78-19-66-43	multirangs	Toile hors gel Bouillon	4	Chablis	Chablis Grand Cru Les Clos	A2511	0,45	0,4	49	65 S-SE		milieu/bas de col	meccanique (Certif AB)	GS et GD	6250	
SCEV Domaine Soupé	33 bis avenue d'oberweset	89800	CHABLIS	soupe@domaine.com								2726	0,1563								
SCEV Domaine Soupé	33 bis avenue d'oberweset	89800	CHABLIS	soupe@domaine.com								2743	0,2039								
SAS William Fèvre	21 avenue d'oberweset	89800	CHABLIS	fevre@domaine.com	03-86-98-98-98	multirangs	Toile hors gel Bouillon	4	Chablis	Les Forets	E517	0,13	0,1	50	30 S		Bas de coteau	labour	GS	1*1,1	
SCEA Domaine des malandes	11 rte d'Auxerre	89800	CHABLIS	malandes@domaine.com	03-86-42-41-37	multirangs	Toile hors gel Bouillon	4	Chablis Poirichy	Chablis Vallée de Vaux	7L118	0,7813	0,7813	115	90 NE		Haut de coteau	griffage + désherbage chimique	GS	1,5*1	
SCEA Domaine des malandes	11 rte d'Auxerre	89800	CHABLIS	malandes@domaine.com	03-86-42-41-37	multirangs	Toile hors gel Bouillon	4	La Chapelle vaupelleigne	Chablis 1er Cru fourchaume	D0183	0,602	0,602	27	227 SO		milieu de coteau	griffage + désherbage chimique	GS et GD	1,7*1	
EARL Corinne et Jean Pierre GROSSOT	4 route de Mont de Milieu	89800	FLYS	grossot@domaine.com	03-86-42-44-64	multirangs		7	La Chapelle vaupelleigne	Chablis 1er Cru fourchaume	D0158	0,554	0,22	14	171 O		milieu de coteau	labour	Chablis 2 bag	1*1,8	
EARL Domaine Jean DAUVISSAT	11 rue du bechet	89800	MILLY	dauvissat@domaine.com	06-85-95-34-68	multirangs	Toile hors gel Bouillon	4	La Chapelle vaupelleigne	Chablis-Bas de Fourchaume	D012	0,58	0,53	40	156 SO		bas de coteau	meccanique	GD	5800	
Dominique MUGNERET	9 rue de la fontaine	21700	VOSNE ROMAN	mugneret@domaine.com	063327972	multirangs		18	Le pré de la foie	Vosne Romanée	AL 0197	0,1795	0,16	19	90 EO		bas de coteau	désherbage avant bache et labo	guyot	1*0,9	
Laurence GUYARD	20 rue de chailion	89800	Maligny	guyard@domaine.com	06-31-88-88-03	multirangs	Toile hors gel Bouillon	52	La Chapelle vaupelleigne	Chablis-Bas de Fourchaume	ZD 0214	0,57	0,53	100	6		Bas de coteau	labour et désherbage	guyot double	1*1,70	

23/02/2019

Pas de retour des formulaires CAVR